

BULLETIN DE PARTICIPATION A LA BRADERIE 2023 POUR CLUBS ET ASSOCIATIONS

Je soussigné(e), responsable du club/association :

déclare participer à la Braderie de Mersch organisée par l'U.C.A. Mersch, en date du

dimanche, 25 juin 2023

et adhérer au règlement afférent. (Règlement à disposition auprès des membres du comité)

Frais de participation : 50.- €

Le paiement de la participation doit être effectué **avant la date du 9 juin 2023** par virement bancaire sur le compte de:

U.C.A.Mersch CCPL LU23 1111 0038 5774 0000

Club	
Nom du responsable	
Adresse	
GSM	
Email	
Je vous prie de bien vouloir me réserve	er un stand demètres
☐ Nous nécessitons un raccorden	nent électrique de 50,- Euro
L'U.C.A.Mersch se réserve le droit de pla règlement concernant l'organisation c	acer librement le stand, conformément à l'article 5 du de la BRADERIE à MERSCH.
Tout article mis en vente ou exposé doit Les marchandises vendues seront :	t être énoncé sur le présent bulletin.
Mersch, le	Signature :